



Genève, le 5 décembre 2018
Aux représentant-e-s des médias

Information du département des infrastructures

Avis de travaux: démarrage de nouveaux chantiers dès le 6 décembre 2018

Route de Collex

L'office cantonal du génie civil procède à la construction d'un trottoir et les Services industriels de Genève à des travaux d'entretien de leur réseau le long de la route de Collex, sur le tronçon routier compris entre la route de Collex n° 77 et la route de Valavran (commune de Bellevue). **Dès le jeudi 6 décembre 2018 pour une durée estimée à 6 mois, la route de Collex sera fermée au trafic motorisé entre le numéro 77 de la route de Collex et le chemin des Limites.** Un itinéraire de déviation sera mis en place. **Un accès sécurisé pour les piétons et les cyclistes sera créé le long de la route de Collex** pour leur permettre de circuler le long du tronçon routier fermé.

Rue du Vidollet

L'office cantonal des transports et la Ville de Genève mettent en place une nouvelle voie réservée aux bus et aux cycles. **Dès le lundi 10 décembre 2018 (mise à l'essai d'une année) il ne sera plus possible de circuler entre les rues Baulacre et de Montbrillant en direction du centre-ville.** Un bilan sera effectué fin 2019 pour déterminer l'opportunité de maintenir cette mesure.

Route de Meyrin

L'office cantonal du génie civil procède à la construction d'une paroi antibruit le long de la route de Meyrin, sur le tronçon routier situé devant la rue de la Golette 7 à 13 (commune de Meyrin). **Les nuits du 12 au 13 et du 13 au 14 décembre 2018 de 20h30 à 5h, la tranchée couverte de Meyrin-Village en direction de la France sera fermée au trafic routier.** Une déviation sera mise en place par la route de Meyrin située en surface de l'ouvrage.

Route des Romelles

Suppression des aménagements cyclables, dès le 10 décembre 2018 – durée 4 ans.

*Pour toute information complémentaire : GE-TRANSPORTS A VOTRE SERVICE, DI,
T. +41 22 546 87 00, ge-transport@etat.ge.ch*